



Collège Joseph COLLARD

Saint Héand

Atelier de généalogie
présente

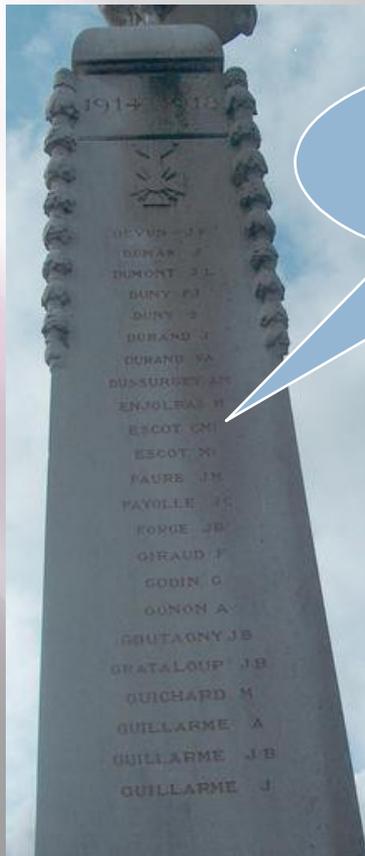
1914, 100 ans après

Verdun, Félix Vallotton, 1917



Héandais, ils sont nés la même année.

Ils ont été mobilisés à 37 ans.



ESCOT
Claude Marie



TISSIER
Jean François

Ils sont morts
au Fort de Vaux
à 2 jours d'intervalle...

10. n'issant de la future épouse, lesquels actes sont contenus aux registres de cette commune.
 Les futurs époux, et même que les personnes ici présentes pour autrui de son mariage, ont appelé par nous en exécution de loi du 10 juillet 1810, nous ont déclaré que le contrat de ce mariage a été passé devant M. Regay fils, notaire à la résidence de saint-héand, le deux courant de la session confirmée par le certificat délivré le même jour et n'ont remis sur notre demande.

Après leur avoir aussi donné lecture du chapitre six, titre cinq du code civil, relatif aux droits et aux devoirs respectifs des époux, nous avons demandé à chacun des futurs époux, séparément, s'ils entendaient se prendre pour mari et pour femme, et nous ayant l'un et l'autre répondu affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Claude Cizeron et femme Marie Escot sont unis par le mariage.

Et avons de tout rédigé le présent acte en présence des sieurs :
 1^{er} Jean Cizeron, cafetier, âgé de vingt huit ans, frère de l'époux ;
 2^{es} Jean Marie Delaf, cultivateur, âgé de vingt huit ans, frère de l'époux ;
 3^{es} Jean Baptiste Rajalas armurier, âgé de quarante neuf ans, beau frère de l'époux ;
 4^e Henry Claude Cizeron, un tiers, âgé de soixante ans, cousin des époux.
 Tous domiciliés en cette commune.

Auquel acte ont été sur les lieux registres tenus à cet effet par nous au domicile de l'époux par trois contractants et aux témoins et l'époux signé avec eux :

Jean Marie Escot
 Claude Cizeron Cizeron Antoinette
 Cizeron Cizeron Antoinette Escot
 Cizeron Jean Jean Marie Escot
 Rajalas Cizeron Jacques

Par mil huit cent soixante et douze et le vingt janvier à cinq heures du soir, devant nous Jean Jacques mond, officier de l'état civil, de la commune de saint-héand, par délégation, substitué par nous en l'absence de la maison commune pour l'acte de mariage.
 Sieur Jean Marie Escot, cultivateur, âgé de vingt huit ans, domicilié à saint-héand, où il est né le quatorze décembre mil huit cent quarante trois, fils légitime de sieur Antoine Escot, fabricant

Escot Jean Marie
 et
 Cizeron M^{lle} Clothilde



3^o 8. Janvier

Antoinette
 sans contredire à saint-héand, futur part.
 Marie Clothilde Cizeron, mariée, âgée de vingt quatre ans, domiciliée à saint-héand, où elle est née le vingt trois février mil huit cent quarante sept, fille légitime de sieur César Cizeron, propriétaire cultivateur, et de dame Cathurine Cizeron, demeurant ensemble à saint-héand, futurs époux d'autre part, lesquels agissant, savoir :

Le futur époux, comme majeur et avec l'assentiment de ses père et mère ici présents et expressément consentants.
 Et la future épouse, aussi comme majeure, et néanmoins d'avec l'assentiment de ses père et mère ici présents et expressément consentants.

Nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications et affiches ont été faites et affichées à saint-héand les dimanches sept et quatorze du mois de janvier courant, conformément à la loi, aucune opposition à ce mariage ne nous ayant été signifiée, nous avons donné lecture aux contractants et aux témoins ci après nommés de la teneur de la présente et future épouse, lesquels actes sont contenus aux archives de cette commune.

Les futurs époux, de même que les personnes ici présentes pour autoriser le mariage, ont appelé par nous en exécution de la loi du 10 juillet 1810, nous ont déclaré que le contrat de ce mariage a été passé devant M. Regay fils, notaire, à la résidence de saint-héand, le deux courant de la session confirmée par le certificat délivré le même jour et n'ont remis sur notre demande.

Après leur avoir aussi donné lecture du chapitre six, titre cinq du code civil, relatif aux droits et aux devoirs respectifs des époux, nous avons demandé à chacun des futurs époux, séparément, s'ils entendaient se prendre pour mari et pour femme, et nous ayant l'un et l'autre répondu affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Jean Marie Escot et Marie Clothilde Cizeron sont unis par le mariage.

Et avons de tout rédigé le présent acte en présence des sieurs :
 1^{er} Jean Cizeron, cafetier, âgé de vingt huit ans, frère de l'époux ;
 2^{es} Jean Baptiste Rajalas, armurier, âgé de quarante neuf ans, beau frère de l'époux ;
 3^e Claude Cizeron, cultivateur, âgé de trente deux ans, frère de l'époux ;
 4^e Henry Claude Cizeron, un tiers, âgé de soixante ans, cousin des époux.
 Tous les quatre domiciliés en cette commune.

notaire d'un not
 not. d'après la
 Clothilde Cizeron
 Jean Marie Escot
 Cizeron
 Antoinette
 Cizeron
 Antoinette
 Cizeron Jean
 Jean Marie Escot
 Rajalas
 Cizeron
 Jacques

N° 12
Claude Antoine
et
Mélanie Durand

Premier mil huit cent soixante quatorze le trois juillet à cinq heures du soir, devant nous Jean Jacquemond, adjoint, officier de l'état civil de la commune de Saint-héand, par délégation, sont comparus publiquement en la maison communale pour contracter mariage, Sieur Claude Antoine Tissier, armurier, âgé de vingt-cinq ans, demeurant en cette commune où il est né le cinq novembre mil huit cent quarante huit, fils légitime de Jean Claude Tissier, armurier, demeurant à Saint-héand, et de défunte Claire Rivollin, décédée à Saint-héand le douze mai de la présente année, futur épouse d'une part
Et Dame Melanie Durand, veuve de soix, âgée de dix-neuf ans, demeurant à Saint-héand, où elle est née le onze décembre mil huit cent cinquante quatre, fille légitime de Jean François Durand, armurier, et de Marie Claire, sucrière, demeurant ensemble au chef-lieu de la commune de Saint-héand, futur épouse d'autre part
Esquels agissant savoir :

Le futur époux, comme majeur et avec le consentement de son père ici présent et expressément consentant,

Et la future épouse, comme majeure et avec le consentement de son père et mère ici présents et expressément consentants,

Nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications et affiches ont eu lieu en cette commune, le dimanche vingt et un et vingt-huit du mois de juin dernier; aucune opposition à ce mariage ne nous ayant été signifiée, et faisant droit à leur requête, nous avons donné lecture aux comparants et aux témoins ci-après nommés, des actes de naissance du futur époux, et de l'acte de décès de la mère du futur épouse tous contenus aux archives de cette commune.

Le futur époux, de même que les personnes ici présentes pour autoriser le mariage, interpellés par nous, en vertu de la loi du 10 juillet 1830, nous ont déclaré que le contrat de mariage a été passé par M^r Pégay, fils, notaire à la résidence de Saint-héand le vingt juin dernier, déclaration confirmée par le certificat de l'hôtel le même jour, et à nous remis sur notre demande.

Après leur avoir aussi donné lecture du chapitre dix-trois article cinq du code civil, nous avons demandé à chacun des futurs époux, séparément, s'ils ont voulu se prendre pour mari et pour femme, et nous ayant bien et hautement répondu affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Claude Antoine Tissier et Melanie Durand sont unis par le mariage.

Et avons du tout dressé le présent acte en présence de Sieur 1^o Jean Marie Dubreuil, armurier retraité, âgé de cinquante-cinq ans, oncle de l'épouse, 2^o Jean Claude Mounier, armurier, âgé de quarante quatre ans, cousin de l'épouse, 3^o Michel Tissier, forgeron, âgé de vingt-huit ans, oncle cousin de l'épouse,

4^o Mathieu Grange, également forgeron, âgé de cinquante-trois ans, son parent de l'épouse, tous les quatre domiciliés au chef-lieu de cette commune.

Duquel acte nous ont sur les deux registres tenus à cet effet nous avons donné lecture aux parties contractantes et à chacun d'eux et l'ont signé avec eux, à l'exception de l'épouse, de son père, de la mère de l'épouse, lesquels, requis de le faire ont bien ou les autres déclaré ne le savoir.

Intervient Meunier et Lissier Michel
Grange Jacquemond

N° 13
Jean Baptiste
et
Angélique M^{lle} Madeleine

Premier mil huit cent soixante quatorze, le vingt sept août cinq heures du soir, devant nous Jean Jacquemond, adjoint, officier de l'état civil de la commune de Saint-héand par délégation, sont comparus publiquement en la maison communale pour contracter mariage

Sieur Jean Baptiste Odier, armurier, âgé de quarante-sept ans, demeurant à Saint-héand, où il est né le premier janvier mil huit cent vingt sept, fils légitime de Sieur Jean Antoine Odier armurier retraité et de Marie Chalard, ménagère, demeurant ensemble au chef-lieu de Saint-héand, sauf en premières noces de Jeanne Marie Fontagnoux, décédée à Saint-héand le dix octobre mil huit cent soixante un, futur épouse d'une part

Et Dame Marie Madeleine Angélique, veuve de soix, âgée de quarante huit ans, demeurant également à Saint-héand, où elle est née le trente un mars mil huit cent vingt six, fille légitime de défunt Pierre Angélique, décédé au dit Saint-héand le dix neuf avril mil huit cent soixante treize et Antoinette de Viel, aussi décédée à Saint-héand le quinze décembre mil huit cent cinquante six, sauve en premières noces de Antoine Villongue, également

N° 37

NAISSANCE de Escot

Claude Marie
A Caumont, le 21 Mars 1908
avec l'assistance de
M. J. Boudin

Ce jour d'hui, le vingt et un du mois de septembre, mil huit cent soixante-dix-sept, à cinq heures du soir, devant nous Jean J. Boudin, notaire, Officier de l'Etat civil de la commune de Caumont, par délégation, est comparu Jean Marie Escot, fabricant d'huile, âgé de trente-trois ans, demeurant en cette commune, au lieu de Vinoy, qui nous a dit que Marie Clotilde Ligeron, son épouse, née à Caumont, âgée de trente ans, demeurant avec lui, à cinq heures du matin, est accouchée le présent jour, dans le domicile conjugal, d'un enfant du sexe masculin, qui nous a été présenté et auquel on a donné les prénoms de Claude Marie.

desquelles déclaration et présentation nous avons rédigé le présent acte en présence des sieurs Jean Marie Boudin, cultivateur, âgé de quarante-cinq ans, et Joseph Alexandre Boudin, boulanger, âgé de trente-neuf ans, tous deux domiciliés à saint-henri, avec eux et le déclarant.

Signature du Déclarant: *Jean Marie Escot*
Signature de l'Officier de l'état civil: *J. Boudin*
Signature des deux Témoins: *Jean Marie Boudin, Joseph Alexandre Boudin*

Acte de naissance
de Claude ESCOT

Recensement de 1891, famille ESCOT

Escot	Jean Marie	47	homme	fabriquant d'huile	chef
Ligeron	Clotilde	41	♀	épouse	épouse
Escot	Catherine	18	♀	♀	filie
Escot	Esther	16	♀	♀	filie
Escot	Claude Marie	13	♀	enfant	filie
Escot	Marie	9	♀	♀	♀
Escot	Jeanne	6	♀	♀	filie
Flachon	Jean Pierre	65	♂	♂	♂
Fuyolle	Blaise	50	♂	cultivateur	domestique
Podannin	Marie	38	♀	♀	chef
Fuyolle	Claude Marie	32	♀	épouse	épouse
Fuyolle	Jean Baptiste	10	♂	enfant	♂
Fuyolle	Angélique	9	♀	♀	♀
Fuyolle	Léonard	7	♂	♂	♂
Fuyolle	Augustine	4	♀	♀	♀
Fuyolle	Louis	1	♂	♂	♂
Fuyolle	Georges	47	♂	♂	maurice



Archives en ligne de la Loire

in Picardie

4	4	Cijren	Jean-Benoit	19	0	cultivateur	Amstoyen
		Simon	Jean	12	0	cultivateur	Amstoyen
		Grange	Maria Anne	17	0	cultivateur	Amstoyen
		Montagnon	François	71	0	retraité	clif
		Jay	Maria Claude	55	0	retraité	clif
5	5	Montagnon	Maria	28	0	cultivateur	Amstoyen
		Barailon	Françoise	15	0	cultivateur	Amstoyen
		Montagnon	Jean	12	0	cultivateur	Amstoyen
		Essier	Jean	12	0	cultivateur	Amstoyen

Recensement 1891, Jean TISSIER

rouge rue du pavé

3	3	Grange	Claude Marie	54	0	retraité	clif
		Grange	Jules Alexandre	19	0	cultivateur	Amstoyen
		Grange	Charles	17	0	cultivateur	Amstoyen
		Grange	Maria Antoinette	14	0	cultivateur	Amstoyen
		Grange	Louis Mathis	11	0	cultivateur	Amstoyen
		Grange	Claude Antoinette	42	0	retraité	clif
4	4	Tissier	Alexandre	26	0	cultivateur	Amstoyen
		Quand	Jeanne	12	0	cultivateur	Amstoyen
		Tissier	Maria	8	0	cultivateur	Amstoyen
		Tissier	Marguerite	8	0	cultivateur	Amstoyen
		Tissier	Hippolyte	5	0	cultivateur	Amstoyen
		Tissier	Jean Pierre	3	0	cultivateur	Amstoyen
		Tissier	Maria	1	0	cultivateur	Amstoyen

Recensement 1891, famille TISSIER

Place du marché, Saint Héand



ÉTAT CIVIL

Nom : *TISSIER*
 Prénoms : *Jean* Surnom : _____

Né le *9 Mars 1874* à *Déjoud*, canton de *Déjoud*, département de *la Savoie*, résident à *Déjoud*, canton de *Déjoud*, département de *la Savoie*.

Profession de *cultivateur* et de *Guarantissement*.

Taille : 1 m. *59* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

SIGNALEMENT

Cheveux *chât clair*, yeux *verts*, nez *fin*, menton *large*.
 sourcils *chât clair*, front *escalonné*, bouche *maigre*, visage *ovale*.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : (générale) *1*, (militaire) *1*.

Dans l'armée active : _____

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : _____

316^e REG^t d'INF^t

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer le motif des révisions.)
Don

Compris dans la *1^{re}* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions de mérite, etc.)
*Disponible aux 22 Janvier de Janvier le 188^e Reg^t d'Infanterie
 Régiment le 14 novembre 1898 sur le 188^e Reg^t d'Infanterie
 et licencié le 24 pour 27^e M^e 8524. Envoyé au Collège
 de l'École de 2^e Classe le 14 novembre 1898. Envoyé dans la disponibilité le
 20 septembre 1899. Certificat de bonne conduite accordé.*

Campagne contre l'Allemagne
 Antérieurement : du 6-8-1914 au 25-9-1914
 Armées : du 25-9-1914 au 25-10-1914

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} Novembre 1901*

Fiche matricule, Jean TISSIER

ÉTAT CIVIL

Nom : *TISSIER*
 Prénoms : *Jean* Surnom : _____

Né le *9 Mars 1874* à *Déjoud*, canton de *Déjoud*, département de *la Savoie*, résident à *Déjoud*, canton de *Déjoud*, département de *la Savoie*.

Profession de *cultivateur* et de *Guarantissement*.

Taille : 1 m. *59* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

SIGNALEMENT

Cheveux *chât clair*, yeux *verts*, nez *fin*, menton *large*.
 sourcils *chât clair*, front *escalonné*, bouche *maigre*, visage *ovale*.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : (générale) *1*, (militaire) *1*.

Dans l'armée active : _____

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : _____

316^e REG^t d'INF^t

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer le motif des révisions.)
Don

Compris dans la *1^{re}* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions de mérite, etc.)
*Disponible aux 22 Janvier de Janvier le 188^e Reg^t d'Infanterie
 Régiment le 14 novembre 1898 sur le 188^e Reg^t d'Infanterie
 et licencié le 24 pour 27^e M^e 8524. Envoyé au Collège
 de l'École de 2^e Classe le 14 novembre 1898. Envoyé dans la disponibilité le
 20 septembre 1899. Certificat de bonne conduite accordé.*

Campagne contre l'Allemagne
 Antérieurement : du 6-8-1914 au 25-9-1914
 Armées : du 25-9-1914 au 25-10-1914

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} Novembre 1901*

ÉTAT CIVIL

Nom : *TISSIER*
 Prénoms : *Jean* Surnom : _____

Né le *9 Mars 1874* à *Déjoud*, canton de *Déjoud*, département de *la Savoie*, résident à *Déjoud*, canton de *Déjoud*, département de *la Savoie*.

Profession de *cultivateur* et de *Guarantissement*.

Taille : 1 m. *59* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

SIGNALEMENT

Cheveux *chât clair*, yeux *verts*, nez *fin*, menton *large*.
 sourcils *chât clair*, front *escalonné*, bouche *maigre*, visage *ovale*.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : (générale) *1*, (militaire) *1*.

Dans l'armée active : _____

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : _____

316^e REG^t d'INF^t

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer le motif des révisions.)
Don

Compris dans la *1^{re}* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions de mérite, etc.)
*Disponible aux 22 Janvier de Janvier le 188^e Reg^t d'Infanterie
 Régiment le 14 novembre 1898 sur le 188^e Reg^t d'Infanterie
 et licencié le 24 pour 27^e M^e 8524. Envoyé au Collège
 de l'École de 2^e Classe le 14 novembre 1898. Envoyé dans la disponibilité le
 20 septembre 1899. Certificat de bonne conduite accordé.*

Campagne contre l'Allemagne
 Antérieurement : du 6-8-1914 au 25-9-1914
 Armées : du 25-9-1914 au 25-10-1914

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} Novembre 1901*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR ORDRE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date.	Commune.	Substitutions de région.	N° de la fiche matricule.
			158

ÉPOQUE

la disponibilité de l'armée active.	le service de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la fin du service militaire.

Annexes

1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1884.
 2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou non *exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au dépôt.
 Pour les hommes compris dans la 1^{re} partie de la liste, l'indication à porter est : *Aujourd'hui*.
 Pour ceux compris dans la 2^e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
 Pour ceux compris dans la 3^e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine.* (Art. 4 de la loi.)

Escot

Nom : Claude Prénoms : Alexis Surnom :

ÉTAT CIVIL

Né le 10 septembre 1897, à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire, résidant à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire, profession de cultivateur

filz de Yves Alexis et de Yvonne Marie domiciliés à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire

N.° 12 de tirage dans le canton de S'-Héand

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Art. 29 de la loi du 21 mars 1904.)
Non

Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (1 portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, séjour à l'étranger, etc.)

Dirige le 10 novembre 1898 sur le 105^e Rég^t d'Inf^{anterie} à Valenciennes le 10^e sept 1901
Dirige au camp de S'-Héand le 10^e sept 1901
Dirige le 1^{er} août 1901
Dirige dans la disponibilité le 27 sept 1901
Dirige de l'armée territoriale accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} sept 1901

Blessures
Blessé le 30 novembre 1914 à Compiègne à la balle à la jambe gauche
Report au rapport spécial de l'armée active militaire à l'âge postérieur (1) le 10 sept 1914
Après 1914, point de 1^{re} classe
Point tombé pour la France le 10-10-16 en faisant volontaire son devoir sans dignité et esprit
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 16^e REGD INF^{anterie} du 22 août au 10 septembre 1904
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 16^e Régiment d'Infanterie du 19 août au 15 sept 1907
Passé dans l'armée territoriale le

Renouvelé à l'activité par décret du 1^{er} août 1904

CAMPAGNES
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand

Diés consécutifs le 6 sept 1901. Evé à l'ennemi. Indemnité le 10 sept 1901 à Paris. Régime en avant au petit dépôt à gauche de la piste allant au Fort de Vaux. Diés sé à l'ennemi le 28 octobre 1912 par jugement du Tribunal de S'-Héand le 30 juin 1913

Escot

Nom : Claude Prénoms : Alexis Surnom :

ÉTAT CIVIL

Né le 10 septembre 1897, à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire, résidant à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire, profession de cultivateur

filz de Yves Alexis et de Yvonne Marie domiciliés à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire

N.° 12 de tirage dans le canton de S'-Héand

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Art. 29 de la loi du 21 mars 1904.)
Non

Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (1 portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, séjour à l'étranger, etc.)

Dirige le 10 novembre 1898 sur le 105^e Rég^t d'Inf^{anterie} à Valenciennes le 10^e sept 1901
Dirige au camp de S'-Héand le 10^e sept 1901
Dirige le 1^{er} août 1901
Dirige dans la disponibilité le 27 sept 1901
Dirige de l'armée territoriale accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} sept 1901

Blessures
Blessé le 30 novembre 1914 à Compiègne à la balle à la jambe gauche
Report au rapport spécial de l'armée active militaire à l'âge postérieur (1) le 10 sept 1914
Après 1914, point de 1^{re} classe
Point tombé pour la France le 10-10-16 en faisant volontaire son devoir sans dignité et esprit
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 16^e REGD INF^{anterie} du 22 août au 10 septembre 1904
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 16^e Régiment d'Infanterie du 19 août au 15 sept 1907
Passé dans l'armée territoriale le

Renouvelé à l'activité par décret du 1^{er} août 1904

CAMPAGNES
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand

Diés consécutifs le 6 sept 1901. Evé à l'ennemi. Indemnité le 10 sept 1901 à Paris. Régime en avant au petit dépôt à gauche de la piste allant au Fort de Vaux. Diés sé à l'ennemi le 28 octobre 1912 par jugement du Tribunal de S'-Héand le 30 juin 1913

Escot

Nom : Claude Prénoms : Alexis Surnom :

ÉTAT CIVIL

Né le 10 septembre 1897, à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire, résidant à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire, profession de cultivateur

filz de Yves Alexis et de Yvonne Marie domiciliés à S'-Héand, canton de S'-Héand, département de la Loire

N.° 12 de tirage dans le canton de S'-Héand

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Art. 29 de la loi du 21 mars 1904.)
Non

Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (1 portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, séjour à l'étranger, etc.)

Dirige le 10 novembre 1898 sur le 105^e Rég^t d'Inf^{anterie} à Valenciennes le 10^e sept 1901
Dirige au camp de S'-Héand le 10^e sept 1901
Dirige le 1^{er} août 1901
Dirige dans la disponibilité le 27 sept 1901
Dirige de l'armée territoriale accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} sept 1901

Blessures
Blessé le 30 novembre 1914 à Compiègne à la balle à la jambe gauche
Report au rapport spécial de l'armée active militaire à l'âge postérieur (1) le 10 sept 1914
Après 1914, point de 1^{re} classe
Point tombé pour la France le 10-10-16 en faisant volontaire son devoir sans dignité et esprit
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 16^e REGD INF^{anterie} du 22 août au 10 septembre 1904
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 16^e Régiment d'Infanterie du 19 août au 15 sept 1907
Passé dans l'armée territoriale le

Renouvelé à l'activité par décret du 1^{er} août 1904

CAMPAGNES
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand
Parti le 28 octobre 1912 au fort de Camp de S'-Héand

Diés consécutifs le 6 sept 1901. Evé à l'ennemi. Indemnité le 10 sept 1901 à Paris. Régime en avant au petit dépôt à gauche de la piste allant au Fort de Vaux. Diés sé à l'ennemi le 28 octobre 1912 par jugement du Tribunal de S'-Héand le 30 juin 1913

Fiche matricule, Claude ESCOT

Marche du Plateau

19	Suraud	Melanie	1855	ie		chef	s.p.	
20	Coistin	Joannet	1880	ie		fil	armurier	patron
21	Coistin	Marie	1882	ie		fil	divertide	Doune
22	Coistin	Marquise	1884	ie		ie	ie	ie
23	Coistin	Marie	1890	ie		ie	ie	ie
24	Coistin	Mathieu	1896	ie		ie	s.p.	
25	Coistin	Joseph	1897	ie		fil	s.p.	
26	Moulard	Joseph	1859	ie		chef	quincailler	patron
27	Moulard	Marie	1858	ie		sœur	s.p.	
28	Marquise	Antoinette	1835	ie		chef	boulangère	patron
29	Moulard	Marquise	1864	ie		fil	s.p.	
30	Moulard	Jean Marie	1875	ie		fil	boulangère	Moulard
31	Moulard	Genevieve	1871	ie		fil	s.p.	

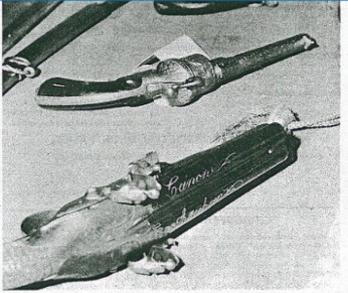
Armuriers à Saint-Héand

à V. Crouton, que l'on voit encore au sommet de la place du Marché étaient autrefois, de ce château à celle de la ville. La était l'ancienne église... le cimetière... il était à des ateliers d'armuriers.

... dire à quelle époque, l'armurerie fut implantée à Saint-Héand, car de tout temps on trouve dans la région, la commune de Valbenoite représentait à peu près le centre des armuriers. Il se moussiquait, vers 1525.

... envoi l'industriel Georges Vigilié pour contrôler la production des armes. Colbert, il est envoyé à Saint-Etienne, un commissaire des armes de sa Majesté vint former la Manufacture Royale d'Armes. C'est probablement à cette époque qu'on se désolidarisa à Saint-Héand.

... c'est seulement à la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècle que Saint-Etienne s'est imposé par l'implantation d'une annexe de la Manufacture Impériale Royale et



premiers ouvriers de l'arme de luxe ou de chasse qui connut une certaine prospérité jusqu'en 1832.

... Pour retracer la vie et le travail de l'armurerie de Saint-Héand nous avons contacté des gens de métier.

« Voici ce que nous a écrit l'un d'eux :

« Après la guerre de 1914-18, nous étions encore plus de 100. Hélas de dégringolade en dégringolade le métier disparut. C'était cependant un beau métier, pas très bien payé, mais avec liberté totale : pas d'heure de rentrée, pas d'heure de sortie.

« L'apprentissage se faisait vers 18 ans et durait 2 ans environ. Pendant ce temps, l'apprenti ne touchait aucun salaire. Lorsque l'ouvrier se sentait assez fort, il partait seul, et pour faire un maître armurier, pas besoin d'autorisation, pas besoin de déclaration, pas d'impôts spéciaux.

« La belle époque, quand se situait-elle ?... Hélas elle ne fut belle que quelques privilèges. Les passementiers et les autres armuriers en profitèrent vers 1900. Pour les autres, elle n'est belle que

une seule pièce. Malgré cela, pourvu qu'ils aient du vin, ces ouvriers se trouvaient heureux et contentés.

LA BELLE ÉPOQUE ?

Puis nous sommes allés en voir nous a raconté :

« Nous sommes venus voir pour ce que vous raconter un peu votre vie d'armurier. Nous savons déjà que Saint-Héand fut autrefois un grand centre de l'armurerie et qu'il s'en est fallu de peu, paraît-il, pour que la Manufacture Nationale d'Armes fut constituée chez nous au temps de Louis XIV. Ce qui nous intéresse, c'est l'armurerie à Saint-Héand, les petits ateliers. L'époque que vous avez connue. A quelle date, à peu près, allez-vous cette belle époque ?

« 1900... 1914. C'est le moment où ça a le mieux marché et l'ouvrier commençait à gagner un petit peu sa vie. Évidemment, il ne gagnait pas les 100 et les 1.000, bien sûr. L'armurier qui gagnait 30 F par semaine, eh bien, c'était un bon ar-

ENFER - PARADIS ET PURGATOIRE

— Eh bien ! Ecoutez, il y avait l'atelier du Terraux qui nous connaissait tous. Il était de Michel Moulard (actuellement, atelier de M. Bouste, menuisier). C'était eux qui avaient le plus grand nombre d'ouvriers. De mon temps, nous étions peut-être bien 60 à 80 ouvriers. Alors tous ces ouvriers travaillaient, comme là dans mon petit atelier que j'ai acheté d'eux... d'ailleurs la maison qui existe encore ; on a purgato le purgatoire.

— Ah ! c'est ce que la fameuse purgatoire ?

— Oui ! Et puis l'enfer, le petit atelier qui est un peu plus haut, qui est en face de chez les Frères et il y a longtemps qu'il n'y a plus rien. C'est l'enfer, parce que là, il y avait le diable qui avait travaillé.

— Qui était le diable, alors ?

— Le diable, c'était un brave type dans le fond, un bon ouvrier. Il était marié, mais il ne payait pas ses locations, alors on le passait dehors. Aussin il avait mis une pellicasse et il couchait avec sa femme dans cet atelier. C'est pour ça qu'on l'appelait l'enfer, c'est de là que vient le nom de l'enfer.

— C'est ce que le purgatoire était moins douloureux probablement ?

— Eh bien ! là on en a moins fait des « bouillonnages » dans le purgatoire, c'est le petit atelier que j'ai et qui tient à la maison, là.

— C'est ça l'... parce qu'on devait quand même faire comme vous dites des « bouillonnages » de temps en temps.

— Ah ! oui, ça arrivait. En hiver, par exemple, on mangeait la « ficuride ». Il n'y a pas qu'ici, dans d'autres ateliers, ça se faisait aussi.

— Et puis moi, j'ai appris dans ce petit atelier, au purgatoire. Là il y avait un de mes frères qui y travaillait et il m'a appris le métier.

— Et comme platineurs, par exemple, il y avait les Chanavat qui étaient de bons platineurs, il y avait les Rivollier, les Bérgeat qui avaient un atelier aussi qui occupait un certain nombre d'ouvriers, les Dutrouil. Il y en a un bien encore qui existait encore à Saint-Etienne, des Dutrouil.

— Et en montagne, par exemple ?

— Eh bien !... je les ai moins connus ; mais je sais que vous avez, par exemple, Antoine Thien, des types comme Guinand, le père Jacques, les Pralajas qui travaillaient très bien.

— Après la guerre de 1914, je ne crois, l'armurerie de Saint-Héand a eu très peu...

— Voilà ce qui s'est produit. Nous sommes arrivés à la guerre de 14. Plus de travail... Les fabricants d'armes ont cessé de travailler à Saint-Etienne et ils se sont installés dans des types qui restaient sur les lieux, qui n'étaient pas mobilisés sont allés travailler à Saint-Etienne en partie à la Manu (Manufacture Nationale) et d'autres sont allés dans d'autres ateliers. Après la guerre c'était très long, ils ont trouvé des logements et ils sont descendus avec leur famille à Saint-Etienne. Et ils ne sont pas remontés. Alors après 14, il y avait un certain

nombre d'armuriers de moins.

— Et puis, l'activité a un petit peu repri...

— Mais il n'y a jamais eu après 14, autant d'armuriers que vers 1900.

— Ah ! non, non, ça a été fini... D'ailleurs, avant 14 Saint-Héand avait 2.700 habitants et je crois qu'il y avait 4 « épis » d'artier, à 2.000.

— Et on a compté jusqu'à 350 armuriers ?

— Ah ! oui l'... parce que dans chaque corporation vous aviez des types qui travaillaient chez les petits patrons, comme moi chez Moulard, mais vous aviez des quantités de types — surtout dans la platine — qui travaillaient à leur compte.

— Surtout dans la platine ?

— Surtout dans la platine ! parce que c'était plus facile, vous compréhendez ? Vous aviez des types qui achetaient leurs marchandises, qui achetaient leur « garnis ». Et puis, les revendeurs aux fabricants de Saint-Etienne. Il y a même eu, un moment donné, un marché sur la place du Ruppel et dans les cafés, les petits fabricants se rendaient dans les cafés — ce n'était pas les grosses maisons, bien sûr... Les platineurs de Saint-Héand descendaient à pied à Saint-Etienne avec leurs paquets de platines et ils se présentaient aux cafés. Alors c'est le marché des platines. Un fabricant venait en achat 2 paquets, 3 paquets, 4 paquets, 10 paquets et ainsi de suite. Quand ils avaient vendu leurs platines, ils revenaient et quelquefois ils ne trouvaient même pas à les vendre et ils les « rentraient ». Alors, vous voyez ce que c'était pas bien gai...

— C'était vraiment un travail artisanal et un débouché tout à fait limité.

— Oh ! tout à fait !

Pourriez-vous me dire un petit mot maintenant pour terminer cet exposé sur l'armurerie dans le village de Saint-Héand pendant les 60 ou 70 dernières années ? Essayez de nous expliquer, vous qui avez vécu à cette époque de l'armurerie, comment vous voyez maintenant l'armurerie, comment vous la voyez dans l'avenir, si elle doit survivre, si la mécanisation actuelle lui permet de survivre ?

— C'est à dire ce qui a tombé d'armurerie à Saint-Héand et dans d'autres petits pays, n'est-ce pas, ça a été la mécanisation. Un certain nombre de patrons, des grosses maisons se sont montés en mécanique, sauf pour la platine — maintenant on n'en parle presque plus du fust à platine, mais à cette époque ça marchait encore bien, après 14... Il y en a même d'autres qui ne sont pas fabricants d'armes, mais qui ont monté la platine... mécanique. C'est ce qui nous a coupés les bras. Et pour la bascule, il n'y a été de même, ainsi que pour le fusil entier. Vous avez des maisons qui font tout le fusil mécaniquement à Saint-Etienne.

— Et vous pensez maintenant qu'on peut dire ce tout doucement l'armurerie se meurt et disparaît ?

— Ah ! oui ! surtout en dehors de Saint-Etienne.

— Oui, en ce qui concerne le village de Saint-Héand, on peut dire que l'armurerie est épuisée à disparaître hélas ! pour l'éternité !

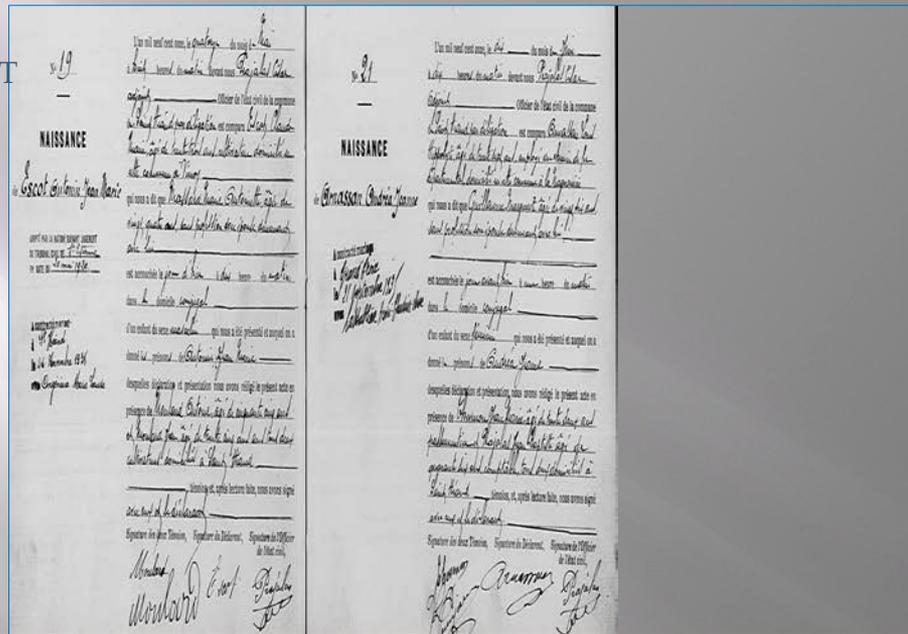
Recensement 1906



NotreFamille.com

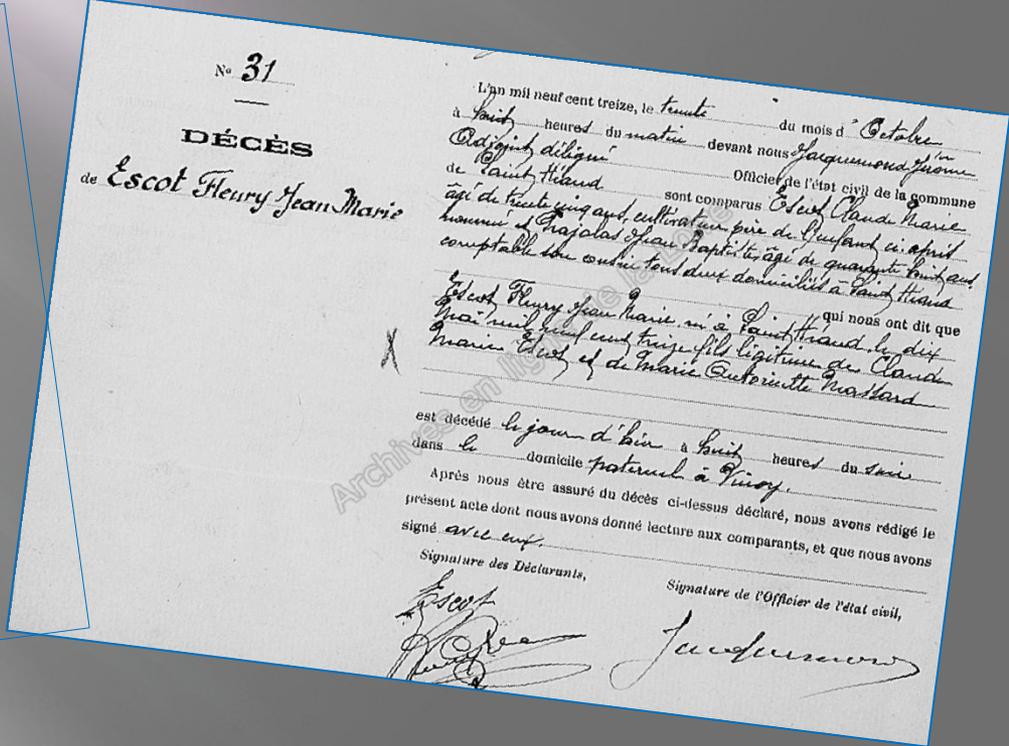
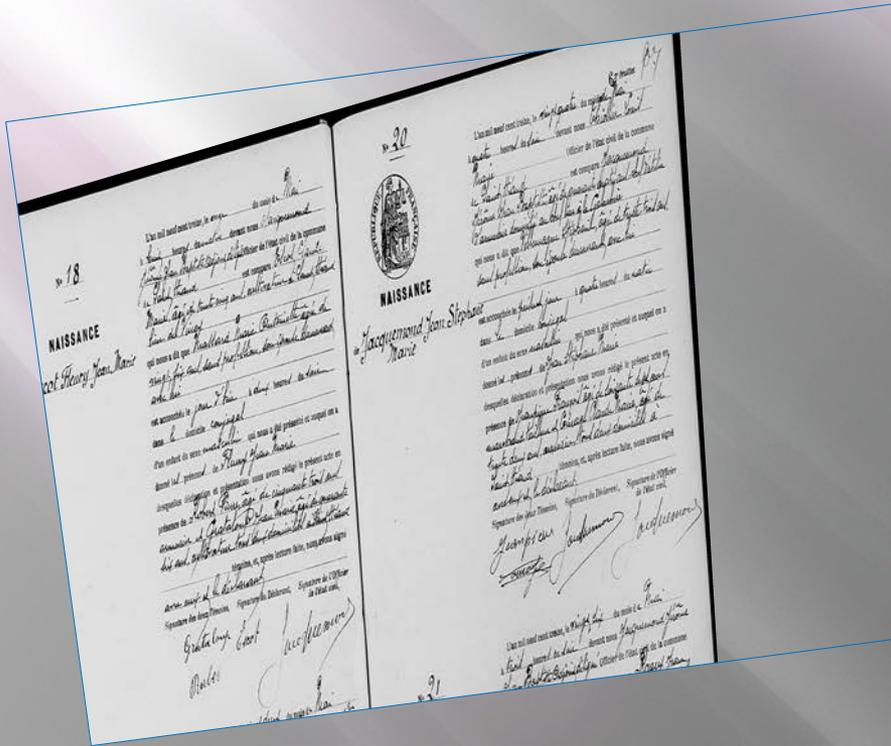
SAINT-HÉAND (Loire) — Place du Marché

Acte de naissance Antonin ESCOT



Acte de naissance Fleury ESCOT

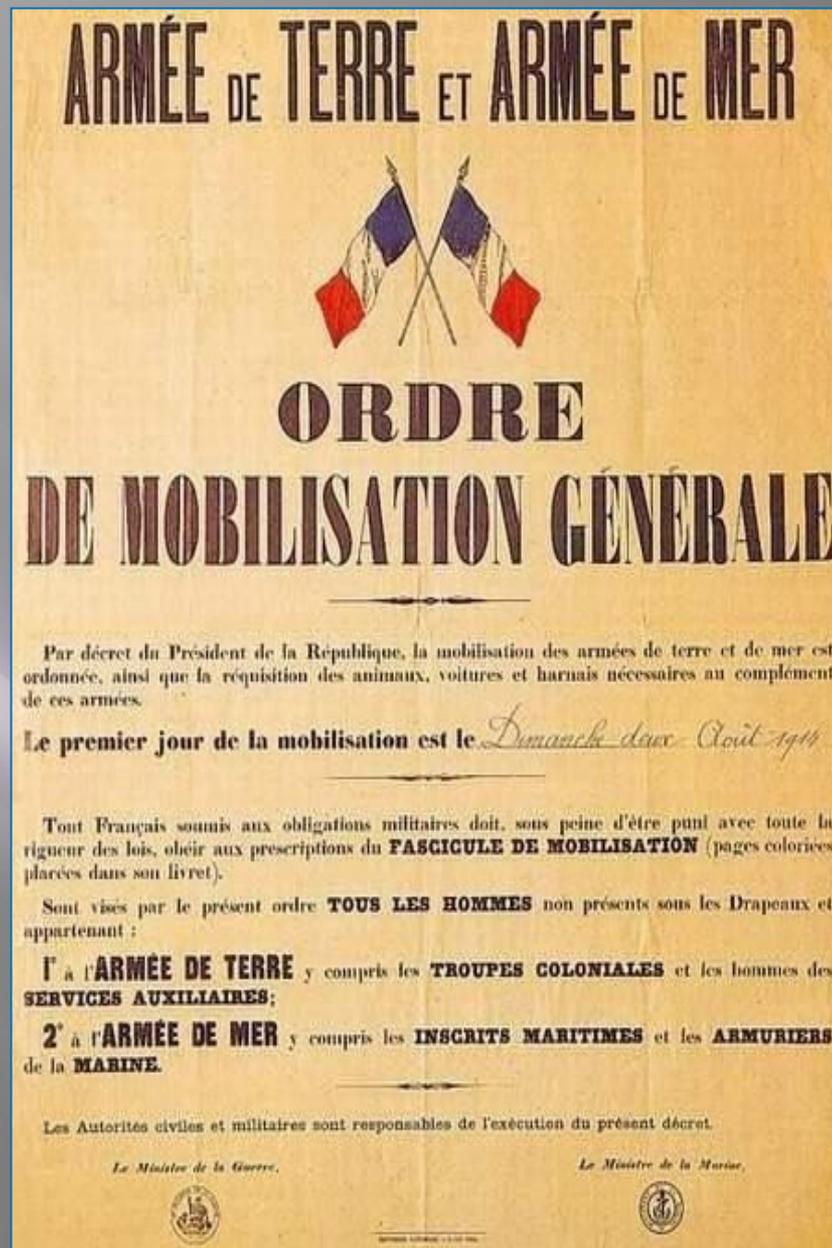
Acte de décès Fleury ESCOT



L'équipement en 1914



- 1 - Képi modèle 1884
- 2 - Cravate
- 3 - Havresac
- 4 - Brelage en cuir noir
- 5 - Capote modèle 1877 (de caporal-chef)
- 6 - Bidon d'un litre modèle 1877
- 7 - Ceinturon modèle 1845
- 8 - Cartouchière modèle 1905
- 9 - Musette modèle 1892
- 10 - Pantalon rouge garance modèle 1887
- 11 - Jambière modèle 1913
- 12 - Baïonnette modèle 1886
- 13 - Brodequin modèle 1912
- 14 - Fusil Lebel modèle 1886 modifié 1893



Ordre de mobilisation suite au décret du 1^{er} août 1914

Fiche matricule

ESCOT

Escot
 Nom : Claude
 Prénoms : Claude
 Surnom :
 u 81

ÉTAT CIVIL.
 Né le 10 septembre 1897 à St-Hilaire
 d. dit, département de la Seine
 à St-Hilaire, canton de St-Hilaire
 d. la Seine, profession de cultivateur
 fils de Jeanne Marie et de Eugène Marie dit domicile
 à St-Hilaire, canton de St-Hilaire, département de la Seine

N° 112 de tirage dans le canton de St-Hilaire
 (générale (1), 8
 militaire (2),)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
 30m
 Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (" " portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Compagnies, lieutenances, grades, promotions, etc.)
 Blessé le 30 novembre 1914 à Confrécourt u balla à
 la jambe gauche
 transporté au dépôt de la réserve
 militaire à Paris postérieurement le 10
 après 1921 sortant de 1^{re} classe sans
 solde tombé pour la France le 16 16 en
 prison volontairement son respect par décret le 10 10 1907
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 16^{me} REG D'INF.
 du 22 août au 10 septembre 1904
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le 16^{me} Régiment d'Infanterie
 du 19 août au 15 sept. 1907
 Passé dans l'armée territoriale le

Blessures
 Blessé le 30 novembre 1914 à Confrécourt u balla à
 la jambe gauche
 transporté au dépôt de la réserve
 militaire à Paris postérieurement le 10
 après 1921 sortant de 1^{re} classe sans
 solde tombé pour la France le 16 16 en
 prison volontairement son respect par décret le 10 10 1907
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 16^{me} REG D'INF.
 du 22 août au 10 septembre 1904
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le 16^{me} Régiment d'Infanterie
 du 19 août au 15 sept. 1907
 Passé dans l'armée territoriale le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR NOTE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.
 Dates. Communes. Subdivisions de région.

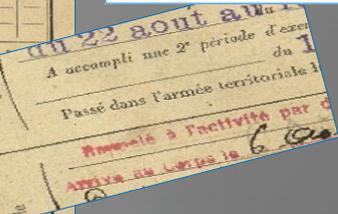
ÉPOQUE
 À LAQUELLE L'INDIVIDU EST PASSÉ DANS
 la disponibilité la réserve
 de l'armée territoriale

CAMPAGNES.
 Disparu le 27 octobre 1916 au sud du fort
 de Vaux au nord de la ligne de front
 sous l'empire de la loi du 6 août 1914
 par décret le 6 sept. 1917. Exé à l'ennemi
 le 30 août 1917 à Vaux Regnier au nord du petit dépôt
 à gauche de la piste de front au fort de Vaux
 Disparu le 27 octobre 1916 par jugement du
 tribunal de St. Etienne le 30 juin 1921

du 4 décembre 1889.
 comme non exercés tous les
 passé au drapeau.
 ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)



705: La Grande Guerre 1914-16. — VIC-sur-AISNE. Ferme de Confrécourt
 Visé Paris 705.
 démolie par les obus allemand.
 "Phot. Express."



CORRESPONDANCE
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

CARTE EN FRANCHISE



Adresse :

M^{me} Escot Claude
16 rue
St-Jacques
Lille

Impr. NAT. — Modèle A¹ pour les troupes en opérations.

EXPÉDITEUR :

Nom et prénoms : Escot
Grade : Capitaine
Régiment ou Service : 1^{er} Régiment de Dragons
Compagnie, Escadron, Bataillon, Section, etc. : 1^{re} Compagnie
Secteur postal n° : 28
(Les indications ci-dessus sont à reproduire dans l'adresse de la réponse.)

Les Dunes (front Belge)

le 19 janvier 1916...

Claude ESCOT à sa femme

Bataille des dunes



PARTIE RÉSERVÉE À LA CORRESPONDANCE.

si en état autrement, elle ne serait pas transmise.

Les Dunes le Mercredi 19 Janvier 1916
Chère Épouse
Je m'empresse de t'écrire ces
quelques mots pour te dire que
j'ai reçu ta lettre hier soir
datée du 15 courant et pour te
dire aussi que je pense
arriver en permission à cinq
Dimanche dans la journée
si il n'y a pas d'ordre
contraire. Je suis toujours
en très bonne santé pourvu
que vous en soyez tout
de même. Pour le reste
du temps c'est toujours le
même, rest toujours sur la
plaine et il ne fait pas
froid de tout
Je te quitte en vous embrassant
J'ai bien fait avec l'espérance
de vous revoir très bientôt
Ton époux
Claude

Verdun, reconquête des Forts de Douaumont et Vaux

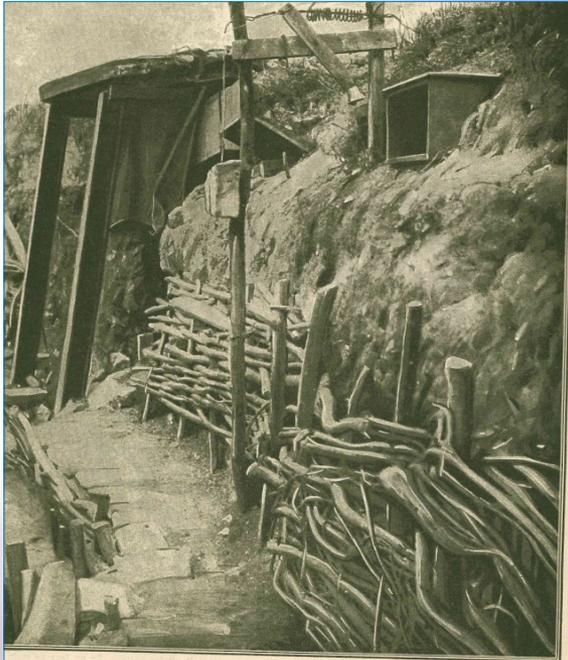
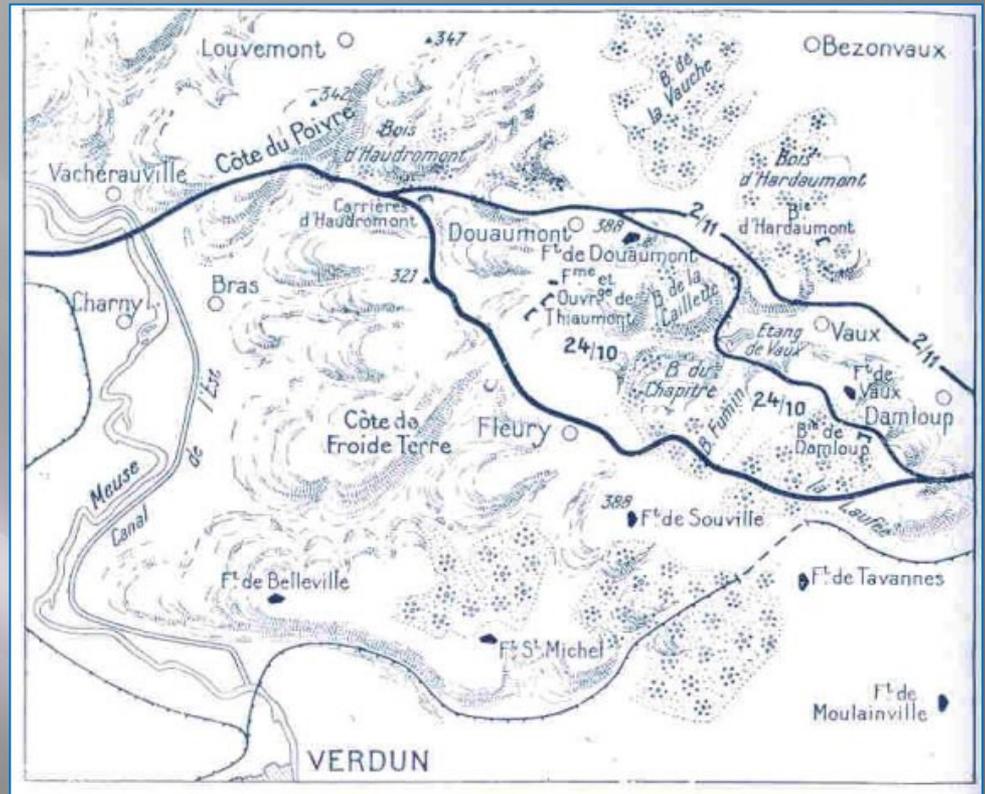


Photo d'une tranchée de première ligne en Picardie donne une idée exacte des précautions que l'on prend pour éviter les Allemands : au premier plan, le long d'un piquet, est suspendue une sonnette qu'on fit de lui rallie au poste d'écoute ; vers la gauche du guetteur ; tout le long du parapet des créneaux pour le tir et aussi la surveillance des mouvements de l'ennemi. À la moindre alerte, la tranchée se garnit de ses défenseurs.



Une tranchée, Pays de France du 19/08/1915

Carton 159 Journaux de marche Place de Verdun

JMO 25/10/1916

au 03/11/1916

JOURNÉE DU 26 OCTOBRE.

III CARTON 70

DOSSIER 3

avant 22548

Prise



du Fort de Vaux

Le 26, au matin, le front des 38° et 133° D.I. n'est pas modifié.

La liaison entre la 133° D.I. et la 74° D.I. est toujours établie au point 3893 (ravin des FONTAINES) alors que la droite de la 133° D.I. est à l'Étang de VAUX au point 4101. La 133° D.I. a tout un Bataillon et une compagnie de mitrailleuses immobilisées dans le bois de VAUX entre le point 3893 et l'Étang de VAUX. Pour garder la trouée qui existe entre les deux divisions : il est nécessaire que la gauche de la 74° D.I. atteigne son deuxième objectif.

Cette division prépare une attaque sur le boyau ALTENKIRCHEN et la tranchée SIEGEN. Cette attaque déclenchée à 16 h. 30 est arrêtée à 60 m. à l'ouest du boyau ALTENKIRCHEN mais réussit à prendre pied dans le retranchement 4398. Un élément même s'avance jusqu'à l'abri 4396.

L'ennemi qui a violemment bombardé pendant toute la nuit nos premières lignes et nos arrières tente plusieurs contre-attaques dans le courant de la journée : toutes sont préparées par un pilonnage intense de nos premières lignes par obus de gros calibres.

La première attaque allemande est dirigée à 8 h. 30 sur le Fort de DOHAUMONT et notre front à l'Est du Fort. Elle est arrêtée par nos grenadiers et nos feux d'artillerie et d'infanterie.

La deuxième attaque tentée vers 14 h. 30 à l'Est du Fort n'a pas plus de succès. La 3e attaque débouchant du Ravin du LOUP vers 15 h. 30 constituée par 4 puissantes vagues, est arrêtée par nos tirs de barrage.

Une 4e tentative d'attaque sur la tranchée de PRUSSE est facilement repoussée.

Nos positions sont partout intégralement maintenues.

Prisonniers :

9° D.I.	154°	5 hommes
33° D.R.	67° R.	5 hommes
54° D.I.	27° R.	1 Officier
34° D.I.	30°	1 Officier et 3 hommes.

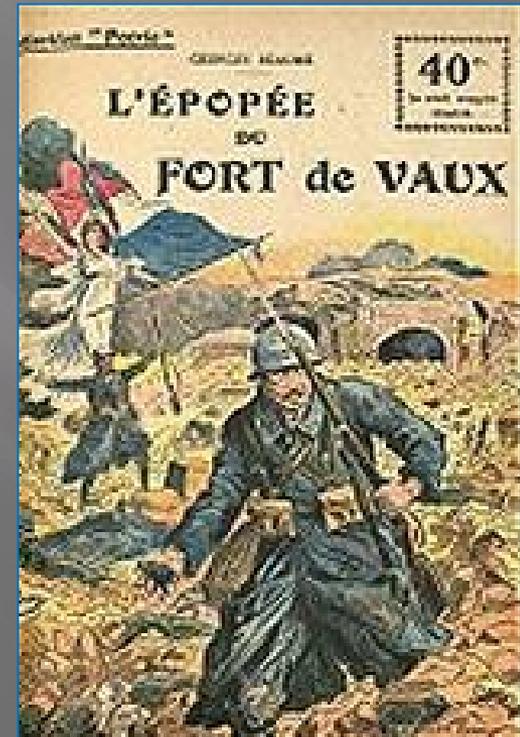
Fort de Vaux en novembre 1916



Secteur Allemand
Reprise Française



Carte des positions 24 octobre 1916



Soldat TISSIER
Mémoire des hommes

Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **TISSIER**

Prénoms *Jean François*

Grade *Soldat de 2^e classe*

Corps *116^e Régiment d'Infanterie*

N^o *3366* au Corps. — Cl. *1907*

Matricule. *1170* au Recrutement. *Montbrison*

Mort pour la France le *26 Octobre 1916*

à *Fort de Sarré (Meuse)*

Genre de mort *tué à l'ennemi*

Né le *10 Mai 1877*

à *St-Hérand* Département *Loire*

Agr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *21 juillet 1921*

par le Tribunal de *St-Etienne*

note ou jugement transcrit le *25 Octobre 1921*

à *St-Hérand (Loire)*

N^o du registre d'état civil

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

13^e RÉGION
Montbrison, le *12 Février* 1917

DÉPÔT DU 16^e RÉGIMENT
D'INFANTERIE

N^o *182*

Le Capitaine Scapula, Chef
du bureau spécial de Comptabilité,
à Monsieur le Maire de *St-Hérand*
Loire

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
avec tous les ménagements nécessaires en la cir-
constance, prévenir *M^{me} Crozier* à
St-Hérand (Loire)
de la disparition du soldat *Tissier Jean François*
du 116^e Rég^t *Inf* n^o m^{le} au corps *3366*
et n^o m^{le} *470* au Recrut^e de *Montbrison*
né le *9 Mai 1877* à *St-Hérand (Loire)*,
fils de *Claude Antoine et Jo Durand Mélanie*
survenue le *26 Octobre 1916* au sud de
Fort de Sarré (Meuse)

JE VOUS SERAI TRÈS OBLIGÉ DE ME FAIRE CONNAITRE LA
DATE À LAQUELLE VOTRE MISSION AURA ÉTÉ ACCOMPLIE.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance
de mes sentiments les plus distingués.

*Jean Benoist, agr^e à 40m,
c^o Montbrison*

Découper le présent accusé de réception suivant le pointure et le

13^e RÉGION

Montbrison, le 4 Avril 1917

DÉPOT DU 16^e RÉGIMENT
D'INFANTERIE

N^o 4494

Le Capitaine Scapula, Chef
du bureau spécial de Comptabilité,
à Monsieur le Maire de N^o Héant
(Loire)

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
avec tous les ménagements nécessaires en la cir-
constance, prévenir M^{me} Escot à Yrioy
C^o de N^o Héant (Loire)
de la disparition du soldat Escot Claude Marie
du 16^e Rég^t s^o Inf^o n^o m^o au corps 3615
et n^o m^o 471 au Recrut de Montbrison
né le 13 septembre 1877 à N^o Héant (Loire)
fils de Jean Marie et de Rizeron Marie Clotilde
survenu le 27 octobre 1916 au sud du Fort
de Vaux (Meuse).

JE VOUS SERAI TRÈS OBLIGÉ DE ME FAIRE CONN
DATE A LAQUELLE VOTRE MISSION AURA ÉTÉ ACCOMPLI

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'as-
surance de mes sentiments les plus distingués.



Télégramme du
4 avril 1917

Télégramme du 5 août 1918

13^e RÉGION

Montbrison, le 3 Octobre 1917

DÉPOT DU 16^e RÉGIMENT
D'INFANTERIE

N^o 4676

Le Capitaine Scapula, Chef
du bureau spécial de Comptabilité,
à Monsieur le Maire de N^o Héant
(Loire)

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
avec tous les ménagements nécessaires en la cir-
constance, prévenir M^{me} Escot Semeurant
à Yrioy C^o de N^o Héant (Loire)
du décès du soldat Escot Claude Marie
du 16^e Rég^t s^o Inf^o n^o m^o au corps 3615
et n^o m^o 471 au Recrut de Montbrison
né le 13 septembre 1877 à N^o Héant
fils de Jean Marie et de Rizeron Marie Clotilde
mort pour la France, décès constaté
le 6 septembre 1917, inhumé le 20 août
1917 à Vaux Péquier en avant du Fort de Vaux
Je vous serai très obligé de présenter à la
famille les condoléances de M. le Ministre de la
Guerre ET, DE ME FAIRE CONNAITRE LA DATE A LAQUELLE
VOTRE MISSION AURA ÉTÉ ACCOMPLIE

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance
de mes sentiments les plus distingués.

Signature of the Captain Scapula

Télégramme du
3 octobre 1917

13^e RÉGION
MONTBRISON, le 5 Août 1918
DÉPOT DU 16^e D'INF.
Le Chef du Bureau spécial de comptabilité
du Bureau 16^e d'Infanterie
à Monsieur le Maire de N^o Héant (Loire)
Par une précédente lettre j'ai eu l'hon-
neur de vous prier de porter à la connaissance de
M^{me} Escot à Yrioy C^o de N^o Héant
le décès du soldat Escot
Claude Marie, élue 1877 n^o m^o 471 au Recrut de Montbrison
Les renseignements qui m'étaient parvenus à cet-
te date ne m'avaient pas permis de vous indiquer que
ce militaire avait été inhumé et lieu où il repose.
Une indication complémentaire me parvient que je
vous prie de vouloir bien communiquer à M^{me} Escot
à Yrioy, dans les mêmes formes que le premier avi-
Le soldat Escot Claude Marie a été inhumé
à Vaux Péquier (Meuse) tombe isolée au sud ouest
du Fort de Vaux n^o 103.

Carte d'alimentation
de mars 1918

Imprimé n° 1
à remplir par
le chef de famille
ou de ménage

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de _____

Arrondissement de _____

Département _____

Adresse (rue et numéro) Nr de la rue

ÉTABLISSEMENT
DE LA
CARTE D'ALIMENTATION

Déclaration à faire pour toutes les personnes
vivant au même foyer,
qu'elles y prennent ou non leurs repas

Nombre de personnes

Pour les détails (noms, prénoms, professions, etc.) le déclarant
doit remplir le tableau qui est au verso.

Le 23 11 1918 1918.

Toute fausse
déclaration expose
son auteur à la
rigueur des lois.

Certifié exact :
Le Chef de famille ou de ménage,

Cissier Gonon

Faire parvenir cette déclaration à la Mairie après
l'avoir établie, datée et signée.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE BERGER-LEVAULT, PARIS-11^{ème}

Chévenon	an Champ. Carbet	19/9	520 kg	9/1400 kg	25/6 250 kgs
Chivillier	Jean Baptiste à la Galachère	19/9	494 kg	5/12 500 kg	25/6 250 kgs
Cissier	Valentin au Courreau	23/9	485 kg	5/12 500 kg	25/6 250 kgs
Cholly	Jean Claude maçon	23/9	525 kg	25/1 500 kg	25/6 250 kgs
Chévenon	François au Lauget	19/9	500 kg	9/1400 kg	13/5 250 kgs
Chisy	Antonin à Chasotte	3/10	500 kg	18/1 500 kg	15/2 250 kgs
Chérisson	Coussaint à Charanne	19/9	500 kg	3/12 500 kg	13/5 250 kgs
Chivillier	Benoit à Couclouse	15/9	500 kg	25/1 250 kg	
Cissier	Pellegrin au Bourg	23/9	460 kg	25/1 500 kg	25/6 250 kgs
Cissier	Durand au Bourg	23/9	460 kg	25/1 500 kg	
Chérisson	cure au Bourg	18/9	670 kg	9/1400 kg	25/6 250 kgs
Chévenon	an Champ. Carbet				
Connerieux	à la Grandjasse	18/11	500 kg	9/1400 kg	25/6 250 kgs
Connerieux	Jean Baptiste à la Relandière	3/10	500 kg	18/1 500 kg	25/6 250 kgs
Chivillier	Jay an Champ. Carbet (Mondard frères)				x
Chivillier	Juganne au Bourg (Mondard frères)				x
Chivillier	Antoine au Petit Meyrieux	3/11	500 kg	13/5 250 kgs	
Connerieux	Jean Marie facteur au Bourg	3/9	645 kg	3/2 500 kg	25/6 250 kgs
Chévenon	Jean Marie hotel au Bourg	23/9	960 kg	9/1 500 kg	25/6 250 kgs
Cissier	Gonon au Bourg	3/9	645 kg	25/1 500 kg	
Chivillier	passive imp. Rey	14/9	475 kg	5/12 500 kg	25/6 250 kgs
Cissot	Jean Claude à la Haute Rivière	3/10	500 kg	18/1 500 kg	13/5 250 kgs
Carby	Jean Claude à Montfollet	3/11	500 kg	19/3 400 kg	
Cholly	Etienne an Bourg m. claud d'ore				
Connerieux	au Pavi	18/9	515 kg	18/2 250 kgs	
Cholly	Jm maçon au Bourg	3/11	500 kg	25/6 250 kgs	
Chérisson	au Meyrieux	3/11	500 kg	19/3 400 kg	

Décompte des livraisons
de charbon

St. Héand 14 Janvier 1917

Liste des clients pour le sucre de
l'épicerie de Clotilde Gonon

M ^{lle} Gonon au bourg.	2	membres
Escot Claude de viroy	3	
veuve Escot "	2	
veuve Escot "	4	
Escot Cezar "	4	
Villemagne Antonin d'Albigney	6	
veuve Chambard d'Albigney	2	
Fontanis J. Ch. d'Albigney	1	
veuve Richard "	1	
Villemagne J ⁿ N ^o de montfallet	3	
Villemagne Guy de montfallet	3	
Argeviere Clement de montfallet	6	
Argeviere Jean de la Grandjasse	4	
Montagnon J ⁿ B ^{te} de montfallet	4	
Jacquemond Antonin de viroy	6	
Meiller J ⁿ B ^{te} de Provençal	2	
Paget Pierre à la Rivière	8	
Lassablière Georges à la Rivière	5	
Benier au marcoux	6	
Moulaud Claude à la Durrière	5	

Monsieur le Maire

J'ai le honneur de vous
informer que la quantité mensuelle de
sucre pour les clients inscrits à mon épicerie
Gonon Clotilde est de 250 kil. 250 gr.

mon fournisseur est Monsieur
Charles Battier épiciier en gros
rue Volette St. Etienne (Loire)
veuillez en prendre note

Décompte du sucre
Janvier 1917
Epicerie Gonon

Décompte des livraisons
de charbon

Escot Claude à la Durrière	500 kg	12,50 kg	6
Escot Claude à Viroy	500 kg	12,50 kg	3
Escot Cezar à Viroy	500 kg	12,50 kg	4
Escot Argeviere à Viroy	500 kg	12,50 kg	4
Escot Montagnon à Viroy	500 kg	12,50 kg	4
Escot Benier à Viroy	500 kg	12,50 kg	2
Escot Meiller à Viroy	500 kg	12,50 kg	2
Escot Paget à Viroy	500 kg	12,50 kg	8
Escot Lassablière à Viroy	500 kg	12,50 kg	5
Escot Benier à Viroy	500 kg	12,50 kg	6
Escot Moulaud à Viroy	500 kg	12,50 kg	5

Liste des pupilles,
Saint Héand

Commune de Saint-Héand

Liste nominative des Pupilles de la Nation.

Noms et prénoms	Date de la naissance	Lieu de naissance	Date d'adoption par le Tribunal	Observations
x Colomb, Jeanne Pierrette	30 Décembre 1908	Saint-Héand	19 septembre 1918	Contesté d'adoption le 1 ^{er} juin 23
x Colomb, François	21 Mars 1911	"	"	
x Colomb, Marie	2 Janvier 1913	"	"	
x Colomb, Pierre	13 Janvier 1914	"	"	
x Colomb, Laurent Jean Antoine	22 Juin 1909	"	27 Février 1919	
x Colomb, Pierre Marie	19 septembre 1910	"	"	
x Colomb, Josephin Christine	9 Janvier 1913	"	"	
x Guichard, Jean Eugène	10 Février 1910	Saint-Etienne	20 Février 1919	
x Guichard, Jeanne Marie	28 Octobre 1911	Saint-Héand	"	
Escot, Antoine Jean Marie	18 Mars 1911	"	20 mai 1920	
x Marguet, Jeanne Marie Elodie collemau	29 Décembre 1909	"	29 Novembre 1920	
Simon, Louis	13 Novembre 1909	Sorbiers		Contesté d'adoption le 1 ^{er} juin 23
x Simon, Jean	29 mai 1912	"		
x Villemagne, Jean	12 Janvier 1908	L'Etrat		
x Villemagne, Jean Baptiste	29 Mars 1913	"		
Jay, Françoise Marie	21 Juin 1914	Saint-Héand		
x Chanavat, Stéphanie	30 juillet 1913	Saint-Etienne		Admission le jour de la naissance Article 1 ^{er} de la loi sur les pupilles de la Nation
Chivillat, Elise Flavine	8 Janvier 1909	Bellegarde-en-Forez		
Chivillat, Marie Claudine	20 Janvier 1910	"		
x Chivillat, Schmitt	24 Janvier 1913	"		
x Chivillat, Jean Baptiste	27 avril 1913	"		

OFFICE DÉPARTEMENTAL

DES

Pupilles de la Nation

Saint-Etienne, le 10 août 1921.

Adressez la Correspondance
au Secrétaire général de l'Office
à la Préfecture de la Loire



Monsieur le Président,

TÉLÉPHONE : 8-61

Les subventions d'entretien allouées aux Pupilles de votre canton ont été révisées par la Section Permanente dans sa séance du 31 juillet dernier. J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les modifications apportées dans l'attribution de ces subventions.

BOULLIER François à l'Etrat	supprimé la sub. d'entretien, peut en demander une subv. d'appr. ou d'étu. des.
VILLEMAGNE Jean	"
BERRION Etienne à La Fouillouse	supprimé la subv. d'entretien
CHAVOT Pierre	"
CLUZEL François	"
CONDELINE Claudius	subv. de 10 frs au lieu de 15
CONDELINE Jean	" de 10 frs " de 15
JACOB François	" de 10 frs au lieu de 15
JACOB Marie	supprimé la subv. (13 ans)
PERONNET Louis	subv. de 10 frs au lieu de 15
PERONNET Jean	supprimé la subvention
RAVEL Valentine	"
PIRAVAL Marie	subv. de 10 frs au lieu de 15
CHILLET Pierre	subv. maintenue fin décembre.
PEUYE Marie	supprimé la subvention
ESCOT Antoine	"
	St-Héand

Révision des subventions aux pupilles, 10 août 1921

Escot

Nom : *Claude Escot*
Prénoms : *Claude* Surnom :

Número m du recruta
Cl de mol

ÉTAT CIVIL.

Né le *10 septembre 1897* à *S. Léonard*, canton
de *S. Léonard*, département de *la Saône*, résidant
à *S. Léonard*, canton de *u est*, département
de *la Saône*, profession de *cultivateur*
fils de *Yvonne Escot* et de *Eugène Escot* domiciliés
à *S. Léonard*, canton de *u est*, département de *la Saône*
N° *112* de tirage dans le canton de *S. Léonard*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

RM

Compris dans la *1* partie de la liste du recrutement cantonal (*1* portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

*Service le 10 novembre 1914 au 10^e Rég^t d'Inf^{te}
à Vincennes le 10^e Rég^t d'Inf^{te} le 10/11/14
à Vincennes au dépôt de *16^e Rég^t d'Inf^{te}*
le 1^{er} août le 17 juillet 1917
Canton dans la disponibilité le 17/8/1917
Canton de *la Saône* canton de *u est**

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (1).

Dans l'armée active.
Régiment d'infanterie de *Montenap*
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
3^e Territorial
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} 9th 1901*

Blessures

Blessé le 30 novembre 1914 à *Champfleurant* à la tête
de la jambe gauche
Transporté au dépôt de l'armée active
militaire à *le dépôt de Vincennes* le
mars 1921 canton de *1^{er} classe* sans
pouvoir servir pour la France le 10/11/14 en
présentant un *bon* pour avoir été blessé
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *16^e REG^t INF^{te}*
du 22 août au 10 septembre 1904
A accompli une 2^e période d'exercices dans le *16^e Régiment d'Infanterie*
du 19 août au 15 sept. 1907
Passé dans l'armée territoriale le

Nom de la blessure

Dans la disponibilité en dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale (dans sa réserve)

Renouvelé à l'activité par décret du 1^{er} AOUT 1904

Arrivé au dépôt le 6 août 1917
Dispensé le 28 octobre 1916 au sud du fort de *Vaux* dans
le 1^{er} Régiment d'Infanterie de la Saône le 28/10/1917
CAMPAGNES

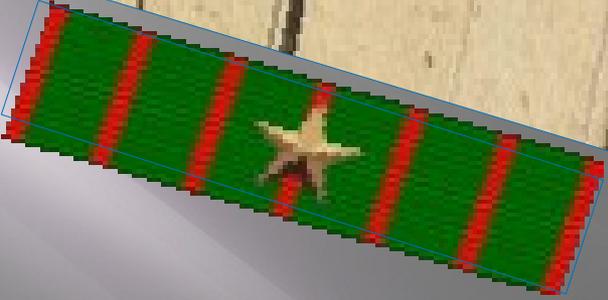
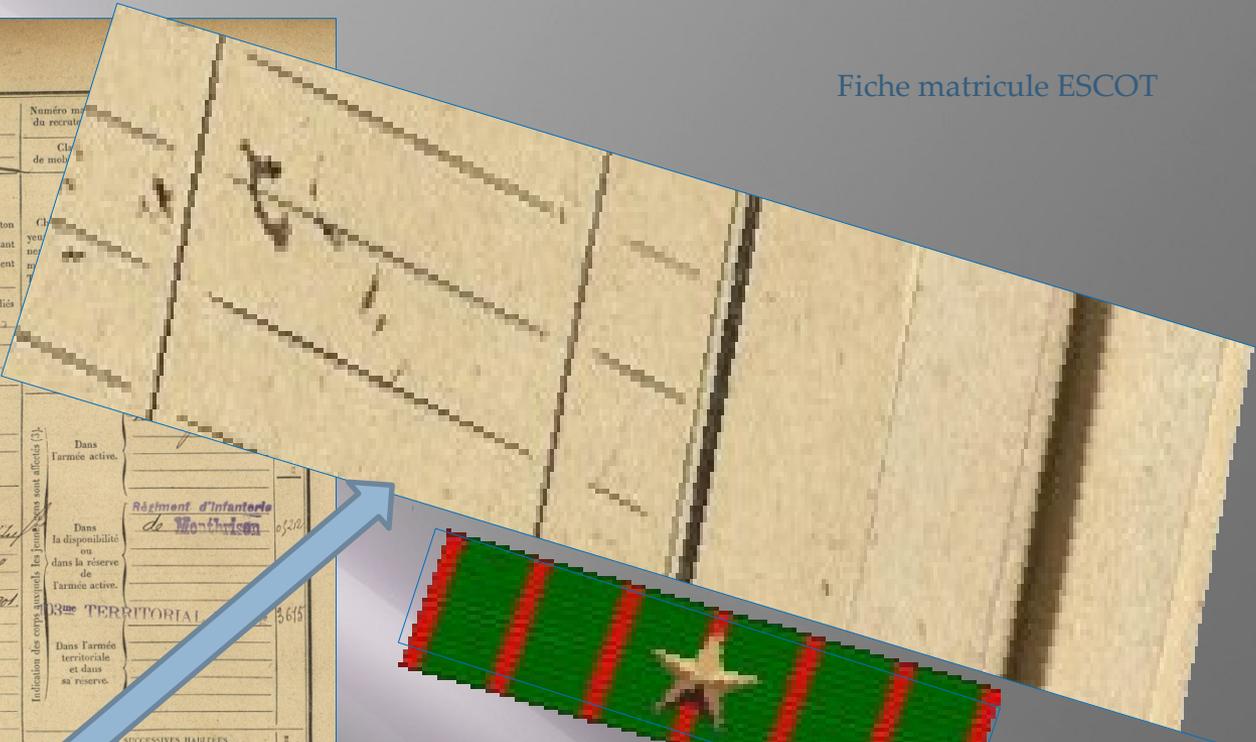
Décès constaté le 6 sept^{bre} 1917. Tué à l'ennemi. Inhumé
le 20 août 1917 à *Vaux Régulier* en avant du petit dépôt
à gauche de la piste allant au Fort de *Vaux*
Décès fixé au 28 octobre 1916 par jugement du
tribunal de *S. Etienne* le 30 juin 1921

N° de la blessure

N° de la blessure

N° de la blessure

on du 4 décembre 1916
comme non exercé
ministre de la Marine.



Décès constaté le 6 Sept^{bre} 1917. Tué à l'ennemi. Inhumé
le 20 août 1917 à *Vaux Régulier* en avant du petit dépôt
à gauche de la piste allant au Fort de *Vaux*
Décès fixé au 28 octobre 1916 par jugement du
tribunal de *S. Etienne* le 30 juin 1921

Transcription décès ESCOT, 18 juillet 1921

N° 41
Transcription
DE
de Escot Claude Marie

Dien jugement rendu par la 1^{re} chambre du tribunal civil de la première instance de Saint-Herem il est extrait ce qui suit : au décès publie de Claude Marie mil neuf cent vingt et un. De la requête qui précède et des motifs. Après avoir entendu M. Mailland juge en rapport. M. Procureur de la République en ses conclusions et l'en avoir délibéré : Dit et déclare que Escot Claude Marie soldat au 116^e Régiment d'Infanterie ni à s. Herand le huit septembre mil huit cent soixante dix sept de Jean Claude et de Suzanne Marie Clotilde mariés à Massard Marie tant en tant domiciliés en dernier lieu à s. Herand est mort pour la France à Vaux (Meuse) le vingt huit octobre mil neuf cent seize. Ordonne que le présent jugement déclaratif de décès sera transcrit sur les doubles registres courants de la commune de Saint-Herand et que de sa transcription sera fait en marge de l'acte de décès le plus rapproché de vingt huit octobre mil neuf cent seize tant sur le registre existant aux archives de la commune de s. Herand que sur celui déposé au greffe de ce tribunal. Ordonne que le présent jugement sera visé pour timbre et enregistré gratuitement ainsi fait et prononcé par Messieurs Tarnat, Président du Tribunal, Le Dornier et Mailland juges. En présence de Monsieur Roux substitut du Procureur de la République assisté de Rochel commis-greffier. Tous membres composant la première chambre du tribunal civil de Saint-Herem. Transcrit par nous Michel Moulard, adjoint officier de l'état civil de la commune de Saint-Herem par délégation. Le huit juillet mil neuf cent vingt et un.

Signature

Transcription décès TISSIER, 25 octobre 1921

N° 41
Transcription de
DÉCÈS
de François TISSIER
mort pour la France

Dien jugement rendu par la première chambre du tribunal civil de la première instance de Saint-Herem il est extrait ce qui suit : Audience publique du vingt et un juillet mil neuf cent vingt et un. De la requête qui précède, etc. Par ces motifs. Après avoir entendu M. Mailland juge en son rapport. M. le Procureur de la République en ses conclusions et en avoir délibéré. Dit et déclare que ledit Jean François soldat au 116^e Régiment d'Infanterie ni à s. Herand le huit septembre mil huit cent soixante dix sept de Claude Antoinette et de Aurand Melaine mariés à Gonon Benoite domiciliés en dernier lieu à Saint-Herand est mort pour la France à Verdun (fort de Vaux) le vingt sept octobre mil neuf cent seize. Ordonne que le présent jugement déclaratif de décès sera transcrit sur les doubles registres courants de la commune de Saint-Herand et que mention du dit jugement et de sa transcription sera faite en marge de l'acte de décès le plus rapproché de vingt sept octobre mil neuf cent seize tant sur le registre existant aux archives de la commune de Saint-Herand que sur celui déposé au greffe de ce tribunal. Ordonne que le présent jugement sera visé pour timbre et enregistré gratuitement ainsi fait et prononcé par Messieurs Tarnat, Président du Tribunal civil, Le Dornier et Mailland juges. En présence de M. Roux substitut du Procureur de la République assisté de M. Rochel commis greffier, tous membres composant la première chambre du tribunal civil de Saint-Herem. Transcrit par nous Michel Moulard, adjoint officier de l'état civil de la commune de Saint-Herand par délégation, le vingt cinq octobre mil neuf cent vingt et un.

Signature des Déclarants,
Signature de l'Officier de l'état civil,
Signature

Numéro 12 Commune de **SAINT-HEAND**
(LOIRE)
registre des mariages

MARIAGE

Célébré le Vingt-sept Septembre mil neuf cent trente-huit
Entre : M. Antonin Jean Marie Escot
Né le 13 Mai 1911
à Saint-Heand
Département de la Loire
Profession de cultivateur
Domicilié à Saint-Heand lieu de Vinois
Fils de Escot Claude Mari "mort pour la France"
et de Mari Antoinette Massans, décédée
Veuf de _____
Et M^{lle} Mari Louise Augemieux
Née le 14 Décembre 1913
à Saint-Heand
Département de la Loire
Profession de sans profession
Domiciliée à Saint-Heand lieu de Augemieux
Fille de Antoine Augemieux, décédé
et de Mari Gertrude Chomat
Veuve de _____

Contrat de mariage passé le 9 Novembre 1938
Devant M^r Bouis Tuge notaire à Saint-
Délivré le 26 NOV. 1938 193
(Cachet de la Mairie) L'Officier de l'état civil,
Herlay



Livret de famille
Antonin ESCOT

EPOUX

Décès du mari

Nom : Escot
Prénoms : Antonin Jean Marie
Décédé le 31 Mai 1940 "mort pour la France"
à bord du Sirocco
Département de la Loire le 30 Novembre 1940
(Cachet de la Mairie) Saint-Heand

Décès de la femme

Nom : _____
Prénoms : _____
Décédée le _____
à _____
Département de _____
(Cachet de la Mairie) L'Officier de l'état civil.

De Profundis
Antonin ESCOT



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIERES
DE
Antonin ESCOT
Brancardier au 16^e R. A.
disparu sur le Sirocco, le 30 Mai 1940
à l'âge de 29 ans

Il est tombé au champ d'honneur dans l'accomplissement de son devoir comme un chrétien et un français.

Bon époux et tendre père son affection pour nous tous ne s'éteindra point il nous aimera au Ciel comme il nous aimait sur la terre.
Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel!

NAISSANCE ET DÉCÈS DES ENFANTS

1^{er} ENFANT
Nom : Escot
Prénoms : Mari, Clarine
Né le 26 octobre 1939 Décédé le _____
à Saint Calmer à _____
Dépt de la Loire Dépt d _____
(Cachet) L'Officier de l'état civil.



2^e ENFANT
Nom : Escot
Prénoms : Claude Jean Marius
Né le 13 DEC. 1940 Décédé le 4 Mars 1941
à SAINT-ETIENNE à Saint-Heand
Dépt de la Loire Dépt d Loire
(Cachet) L'Officier de l'état civil.



